

RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00031

Numéro SIREN : 501 815 195

Nom ou dénomination : ... DES BOIS

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2018 sous le numéro de dépôt 4499

TRIBUNAL DE COMMERCE  
 N° 2065-SD  
 11 SEP. 2018 2014  
 @internet-DGFiP  
 SALON DE PROVENCE  
 GREFFE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



IMPOT SUR LES SOCIETES

cerfa

N° 11084\*15

Formulaire obligatoire  
 (art 223 du Code général des impôts)

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS ...DES BOIS		71 RUE REYNAUD D'URSULE 13300 SALON DE PROVENCE	
SIRET	5 0 1 8 1 5 1 9 5 0 0 0 1 8		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

**B ACTIVITE**

Activités exercées	PIZZAS A EMPORTER	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	-------------------	--	--------------------------

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION** (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	7230	Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/> Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% <input type="text"/>				
	PV à long terme imposables à 19% <input type="text"/>	Autres PV imposables à 19% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0% <input type="text"/>	PV exonérées (art. 238 quinquies) <input type="text"/>	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
				Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier côtée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="text"/>

**D IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

**Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 03/04/2018 Lieu: PELISSANNE
	Qualité et nom du signataire: La Présidente, A. RAMADIER
	Signature: <i>Certifié conforme</i>
Tél:	

La charte du contribuable: des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.  
 Disponible sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et auprès de votre service des impôts.

Désignation de l'entreprise **SAS ...DES BOIS** Néant  \*

Adresse de l'entreprise **71 rue Reynaud d'Ursule, 13300 SALON DE PROVENCE**

Numéro SIRET\* **5 0 1 8 1 5 1 9 5 0 0 0 1 8**

Durée de l'exercice en nombre de mois\* **1 2** Durée de l'exercice précédent\* **1 2**

				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 1 7 1		
<b>ACTIF</b>		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	100000	012	100000	
	Fonds commercial*					
	Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	27755	030	26735	
	Immobilisations financières* (1)	040	1300	042	1300	
Total I (5)		044	129055	048	102320	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	40	052	40	
	Marchandises*	060	1147	062	1147	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	837	074	837
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	23092	086	23092	
	Charges constatées d'avance*	092	3542	094	3542	
	Total II	096	28658	098	28658	
Total général (I + II)		110	157713	112	130978	

				Exercice N NET 1	
<b>PASSIF</b>					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	8000		
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	800		
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	99457
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	7039		
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	115296		
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	3273		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)	169		172	12409
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176	15682		
Total général (I + II + III)		180	130978		

RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS ...DES BOIS		Néant <input type="checkbox"/>								
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31/12/2017								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210	3049							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	125956						
				217	218							
					218							
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222								
	Production immobilisée*			224								
	Subventions d'exploitation reçues			226								
	Autres produits			230	822							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	129827							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	2722							
	Variation de stock (marchandises)*			236	-198							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	40881							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	-17							
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : — mobilier : — immobilier : )		242	38330							
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE* 243 1045)		244	2566							
	Rémunérations du personnel*			250	25371							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	11089							
	Dotations aux amortissements*			254	667							
	Dotations aux provisions			256								
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262							
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260									
Total des charges d'exploitation (II)				264	121411							
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	8416							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280								
	Produits exceptionnels		(IV)	290								
	Charges financières		(V)	294	96							
	Charges exceptionnelles		(VI)	300	196							
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306	1085							
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	7039							
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	7039							
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316								
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318								
	Provisions non déductibles*			322								
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	1917							
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	196							
Déductions	Entreprise nouvelles (44. series)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. tenies)	127						
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. series A)	989	Zone de revitalisation rurale (44. quindies)	138						
	Divers* dont ZA (H. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	7230	354						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)			356								
	Déficits antérieurs reportables : * .....		dont imputés sur le résultat :		360							
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	7230	372						
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	3440	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380	n° du centre de gestion agréé :	388						
Montant de la T.V.A. collectée	374	13044	Effectif moyen du personnel* :	376	1	dont apprentis :	0	handicapés :	0	Effectif affecté à l'activité artisanale	861	1
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	5459	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399		0						

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : <b>SAS ...DES BOIS</b>						Néant <input type="checkbox"/>			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
	ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	100000	402		404		406	100000		
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	17867	442	1001	444		446	18868		
	Installations générales agencements divers	450	4442	452		454		456	4442		
	Matériel de transport	460	4445	462		464		466	4445		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	1300	482		484		486	1300		
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>128054</b>	<b>492</b>	<b>1001</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>129055</b>		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516	
	Constructions	520		522		524		526		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	17780	532	251	534		536	18031	536	18031
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4440	542	2	544		546	4442	546	4442
	Matériel de transport	550	3847	552	415	554		556	4262	556	4262
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		566	
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>26067</b>	<b>572</b>	<b>668</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>26735</b>	<b>576</b>	<b>26735</b>
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété Industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

 Formulaire obligatoire (article 302 *Septies*  
A bis du Code général des impôts)

 Désignation de l'entreprise : SAS ... DES BOIS

 Néant 
**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées*	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

**III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

**IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA**

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice	129
<b>V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS</b> (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800

 1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



N° 11483 \* 16

DGFIP N° 2033-E 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

5

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ...DES BOIS</u>	Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : ..... <u>01/01/2017</u> ..... et clos le : ..... <u>31/12/2017</u> ..... Durée en nombre de mois	<u>1</u>   <u>2</u>

<b>I - Production de l'entreprise</b>		
Ventes de marchandises	108	3049
Production vendue - Biens	109	125956
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	5
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	817
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
<b>TOTAL 1</b>	<b>144</b>	<b>129827</b>

<b>II - Consommation de biens et services en provenance de tiers</b>		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	2722
Variation de stocks (marchandises)	122	-198
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	40881
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	-17
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	25899
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	12431
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
<b>TOTAL 2</b>	<b>152</b>	<b>81718</b>

<b>III - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL 1 - TOTAL 2</b>	<b>137</b>
		<b>48109</b>

<b>IV - Contribution sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence	024	160
Date de cessation	186	186

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

Février 2015 - 145 766

N° 2033-E - IMPRIMERIE NATIONALE



N° 11622 \* 15

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2015

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant 

EXERCICE CLOS LE 13 11 2017

N° SIRET

5 0 1 8 1 5 1 9 5 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ... DES BOIS

ADRESSE (voie) 71 RUE REYNAUD D'ORSULE

CODE POSTAL 13300

VILLE SALON DE PROVENCE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Mme  Nom patronymique RAMADIER Prénom(s) ALEXANDRA  
 Nom marital  % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100  
 Naissance : Date 23/10/1974 N° Département 13 Commune  Pays FRANCE  
 Adresse : N° 250 Voie VIEILLE ROUTE DE SALON  
 Code Postal 13330 Commune PELISSANNE Pays FRANCE

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° 2033-F - IMPRIMERIE NATIONALE - Révisé 2015 - 145 767



N° 11623 \* 15

7

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2015

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant 

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

5 0 1 8 1 5 1 9 5 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ... DES BOIS

ADRESSE (voie) 71 RUE REYNAUD D'URSULE

CODE POSTAL 13300

VILLE SALON DE PROVENCE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

N° 2033-G - IMPRIMERIE NATIONALE Février 2015 - 145 708

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.